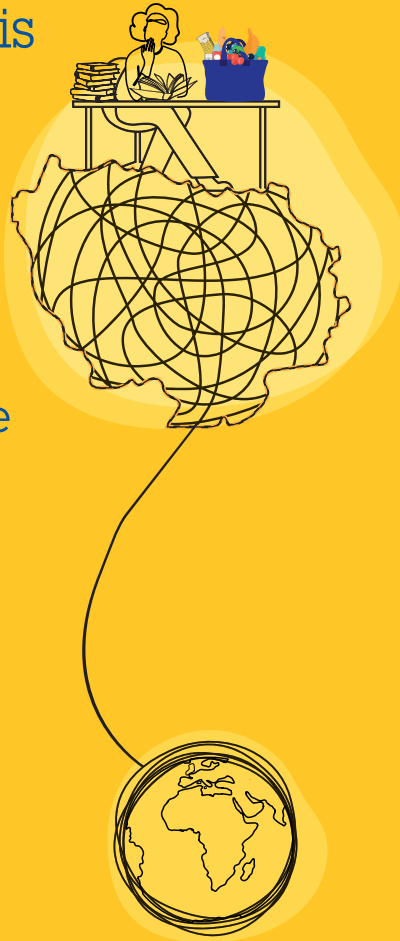


Entre quête
d'autonomie
et recours à
l'aide alimentaire
francilienne,
les trajectoires
heurtées
d'étudiantes
et d'étudiants
en crise



ÉtuCris

Synthèse

ÉtuCris Étudiantes et étudiants en crise, à l'aide alimentaire

Synthèse de l'enquête ÉtuCris menée par l'Observatoire du Samusocial de Paris
Septembre 2022



Pour citer ce rapport : Guénée Lorraine (coord.), Bedo Ysé, Douay Caroline, Lebugle Amandine, Leservoisier Clémentine, Ramblière Lison et Rasolonjatovo Manantsoa, *Entre quête d'autonomie et recours à l'aide alimentaire francilienne, les trajectoires heurtées d'étudiantes et d'étudiants en crise*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, septembre 2022.

Enquête parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire étudiante francilienne

La crise sanitaire du Covid-19 a attiré l'attention des pouvoirs publics et du secteur associatif sur la précarité étudiante, en révélant et en aggravant des fragilités socioéconomiques. Dans ce contexte, l'Observatoire du Samusocial de Paris a mené une étude auprès d'étudiant.e.s inscrit.e.s dans l'enseignement supérieur se rendant dans des distributions alimentaires franciliennes : Co'P1, Linkee, Les Restos du Coeur, Le Secours populaire, l'AGORAé de Paris et On Remplit le Frigo.

ÉtuCris complète la description des profils sociodémographiques de ces étudiant.e.s et vise principalement à décrire leurs difficultés économiques et de santé. Signe de forte vulnérabilité économique, le recours à cette forme d'assistance leur permet-il de manger à leur faim ? D'autres besoins s'expriment-ils à l'aide alimentaire ?



Présentation de l'enquête

La présence d'étudiant.e.s en distributions alimentaires est-elle une conséquence de la crise sanitaire ? Ou plutôt, la crise sanitaire aurait-elle (re)mis au jour la **précarité structurelle** d'une fraction de cette population ? Que conclure du développement d'une **aide alimentaire spécifique étudiante** dans le paysage de l'aide sociale ? L'**objectif** de l'enquête ÉtuCris est de dresser le portrait des étudiant.e.s se présentant à l'aide alimentaire à l'hiver 2022, deux ans après la survenue de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Pour tenter de répondre à ces questionnements, l'enquête ÉtuCris se déploie en deux volets d'enquête :

Le volet quantitatif,

par questionnaires, interroge le profil sociodémographique des individus, recueille des éléments sur leur cursus, taux d'emploi, situation de logement, et sur la perception de leur état de santé.

Le volet qualitatif,

par entretiens, approfondit des thématiques :

- Les relations sociales et économiques que les étudiant.e.s entretiennent avec leurs familles ;
- L'anticipation et l'arrivée en région parisienne des étudiant.e.s étranger.e.s, dans un contexte de chute de pouvoir d'achat, la possibilité de mobiliser des ressources en France ;
- Les difficultés d'accès à un logement stable et sécurisant pour une population largement décohabitante ;
- L'emploi, sa place dans le budget disponible, les difficultés pour en trouver, et le lien avec les études suivies.

Au total, 42 créneaux (C)
de présence en distribution alimentaire

Méthodologie

Enquête par questionnaires :

Passation 30 novembre 2021 → 4 février 2022

Population étudiante en distribution alimentaire en Île-de-France.

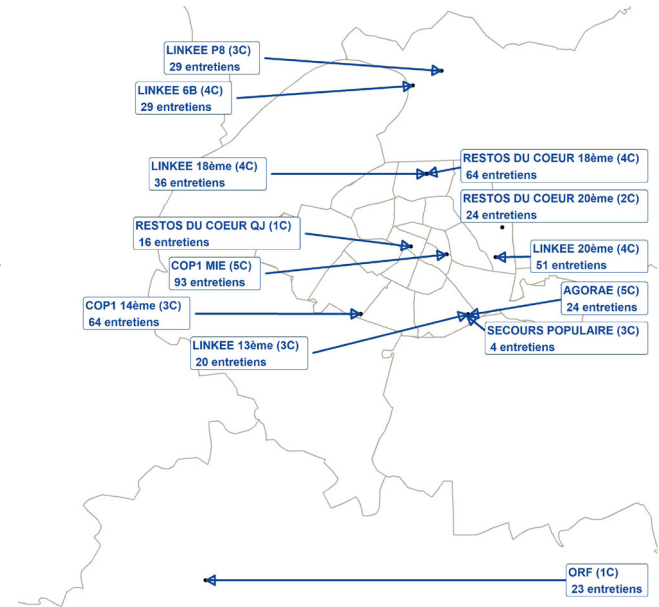
Questionnaires passés en face à face sur le site de distribution.

ou ultérieurement par téléphone :

- 496 questionnaires réalisés ;
- 477 questionnaires complets analysables.

Entretiens complémentaires approfondis :

De décembre 2021 → avril 2022, avec 38 personnes.



Éthique :

Cette enquête a reçu l'accord de la déléguée à la protection des données du Samusocial de Paris, permettant :

- De garantir l'anonymisation des données ;
- D'obtenir un consentement éclairé par la signature d'un formulaire.

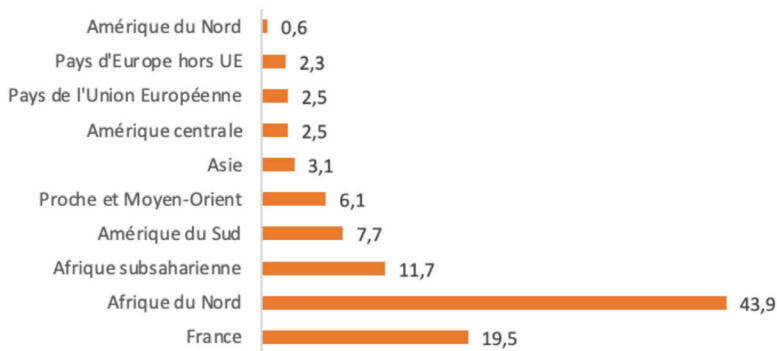
L'équipe a veillé à ce que le recueil de données ne perturbe pas la distribution alimentaire.

Les étudiant.e.s sont majoritairement ...

... né.e.s à l'étranger et arrivé.e.s récemment en France

81 % de personnes sont né.e.s à l'étranger dont 56 % sont arrivé.e.s en France pour la rentrée de septembre 2021.

Zones géographiques de naissance des étudiant.e.s



... déjà diplômé.e.s et donc plutôt âgé.e.s

- 82 % des étudiant.e.s étranger.e.s ont déjà **au moins un diplôme** de l'enseignement supérieur, c'est le cas de 46 % des français.e.s.
- Volonté de **poursuivre ses études et se spécialiser** en France.

Éléments de profil

285 femmes

192 hommes

Âge moyen : **24,5** ans

42% en blocage administratif

(en attente de document de séjour, de carte vitale ou d'aides pour le logement)

56 % vivent seul.e.s

2 % vivent avec leurs parents
ou l'un des deux

Inscriptions :

36 % en licence

63 % en master

33 % dans une école privée

Filières :

21 % en Lettres, Langues ou Arts

17 % en Ingénierie

15 % en Économie, Gestion,
Sciences Politiques

47 % habitent Paris intra-muros

34 % avec un bail personnel

28 % en résidence universitaire privée

16 % au Crous

16 % hébergé.e.s chez des tiers

66 % ne perçoivent pas d'aide financière régulière de leurs parents

64 % ne disposent pas de revenus du travail

78 % ne bénéficient pas d'une bourse d'études

Pour **69 %** : des difficultés à finir le mois avec leur budget

Pour **29 %** : incapacité de payer au moins une fois le loyer dans les temps

Le logement en région parisienne : premier poste de dépenses et inégalités d'accès aux lieux de vie étudiants

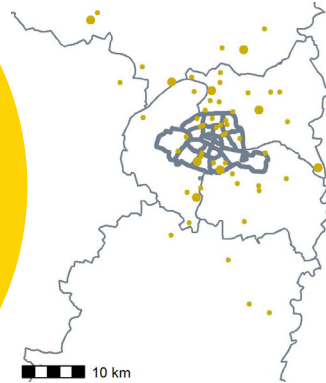
Les logements du Crous, l'espoir :

- D'un loyer plus attractif
 - Loyer médian en résidences du Crous : 389 € ;
 - En résidences universitaires privées : 470 € ;
 - En locations classiques : 482 €.
- D'une socialisation et d'une vie étudiante plus riche, en ayant accès aux centralités* étudiantes.

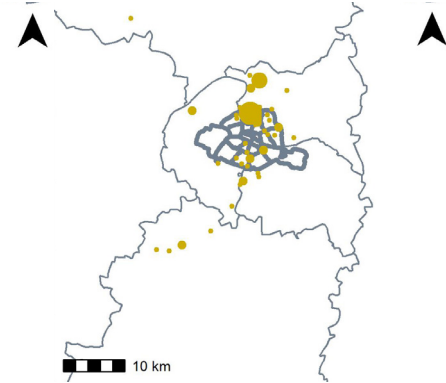
*services de restauration et de vie universitaires, connexions urbaines ...

Lieux de vie des étudiant.e.s selon leur type d'hébergement

Hébergé.e chez des tiers



En résidence Crous



Effectif par station de métro ou gare ferroviaire • 1 • 2-4 • 5-9 • 10-14 • 28

Un étalement francilien plus important en étant hébergé.e chez des

L'hébergement chez des tiers : de l'accueil solidaire aux possibles mises à la rue

L'hébergement chez des tiers est une possibilité parfois transitoire **dans l'attente de trouver un logement** à soi, une situation fréquente pour les personnes étrangères arrivant en France.

La longévité de l'hébergement chez un tiers les plonge parfois dans une situation incertaine et de **dépendance**, qui en cas de rupture de l'accord, les met dans une position de **grande vulnérabilité**.

Les étudiant.e.s hébergé.e.s risquent de **se retrouver à la rue** faute de ressources suffisantes. Leur départ est rarement assorti d'une solution d'hébergement immédiate stable.

Sur 38 personnes interrogées par entretiens, 6 ont connu une **expérience de sans-abrisme**, 5 pour **quelques nuits**, 1 pour plusieurs mois. C'est une situation à explorer dans les futures enquêtes statistiques sur cette population.

"Je suis allé chez ma tante, pendant quelques mois, je suis resté là-bas. Après, ça ne s'est pas très très bien passé, il y avait des problèmes, plein de problèmes sans queue ni tête, donc du jour au lendemain je me suis retrouvé dehors, tout seul, abandonné à moi-même. Je n'avais pas de soutien, donc ... J'ai trouvé après quelques jours des personnes géniales, qui auraient pu me laisser dans la rue, donc j'ai été chez une famille, pas ma famille, mais j'y suis resté 5-6 mois."

Entretien avec Paul, camerounais, 24 ans, le 16 avril 2022.

16 %
d'hébergement chez
des tiers au moment de
l'enquête

Des difficultés aux guichets de l'administration française

15 %

des personnes étrangères (hors U.E.) en situation administrative précaire (en attente d'une première demande ou d'un renouvellement de titre de séjour)

Difficultés administratives accentuées par :

- Une **méconnaissance des droits et des services** ;
- La **réduction des rendez-vous** en préfecture, qui entraîne des **délais allongés** ;
- La **dématérialisation** des procédures administratives.

Des conséquences bloquantes à plusieurs niveaux :

- Impossibilité de travailler de manière déclarée, ou d'obtenir un stage ou une alternance ;
- Suspension/retard des allocations logement ;
- Difficultés d'obtention d'un numéro de sécurité sociale.

Origine des ressources

Institutionnelles

57 % des français.e.s bénéficient d'une bourse du Crous.

13 % des étranger.e.s bénéficient d'une bourse (française, privée ou de leur pays d'origine).

Familiales

En moyenne les trois derniers mois, **un tiers** des personnes bénéficient d'une **aide financière familiale régulière** d'un montant moyen mensuel allant de **379 €** pour les personnes françaises à **512 €** pour les personnes de nationalité étrangère.

Les étudiant.e.s de moins de 23 ans sont davantage soutenu.e.s que leurs aîné.e.s.

En ce qui concerne les étranger.e.s, le projet d'études en France est soutenu par la famille en amont de l'immigration : 2/3 ont été soutenus financièrement. Il est perçu comme un investissement afin d'accroître les chances d'obtenir un emploi qualifié dans son pays ou ailleurs.



"Quand c'est pour les études, mes parents m'ont toujours soutenu. [...] Et pour eux c'est la seule façon de laisser la classe défavorisée, pour avoir accès à la classe moyenne. C'est de devenir un avocat, c'est de devenir ingénieur, géographe, historien. C'est d'avoir un master, c'est d'avoir un doctorat. Donc pour eux c'est la seule façon. Ils ont décidé de me soutenir. Donc dans les projets d'études."

Entretien avec Wilkens, haïtien, 26 ans, le 21 janvier 2022.

L'emploi

36 % des étudiant.e.s en emploi

23 % sans lien aux études

43 % des femmes et 29 % des hommes

Des jobs alimentaires

29 % des femmes contre 14 % des hommes.

Types d'emplois principaux :

vente, baby-sitting, hôtellerie-restauration.

Revenu moyen les trois derniers mois : 425 €.

71 % des personnes

sans emploi cherchent ou ont cherché à travailler,

dont 18 % estiment qu'elles ne peuvent pas travailler pour raisons administratives.

Des difficultés à trouver un emploi pour les personnes étrangères arrivées récemment

57 % des personnes étrangères arrivées avant l'année universitaire 2021-2022 exercent une activité contre

20 % de celles arrivées pour la rentrée universitaire de septembre 2021.

État de santé perçue

Santé générale :

74 % bon à très bon
20 % moyen
6 % mauvais à très mauvais

Santé physique :

76 % bon à très bon
18 % moyen
6 % mauvais à très mauvais

Santé mentale :

44 % bon à très bon
38 % moyen
18 % mauvais à très mauvais

36 % en état dépressif majeur

Facteurs de risque :

- Être une étudiante ;
- L'absence de soutien social ;
- Avoir un problème de santé physique ;
- Avoir un état de faim modérée à sévère.

5 % de tentatives de suicide au cours de la vie

14 % chez les personnes de nationalité française

Pour celles et ceux présents en France au moment de la crise sanitaire,
65 % rapportent une détérioration de leur état de santé (en majorité, de santé mentale).

Reports ou renoncements à des soins

96 %
ont une couverture médicale

51 %
ont une mutuelle privée

Au cours des 12 derniers mois :

- 38 % de renoncements à des soins, pour 53 % de celles et ceux ayant exprimé des besoins de soins.

Facteurs de risque des renoncements :

- Ne pas avoir de numéro de sécurité sociale définitif ;
- Ne pas avoir de mutuelle ;
- Présenter un état dépressif majeur.

Les raisons principales de renoncement :

- raisons financières (51 %) ;
- penser ne pas y avoir droit (16 %) ;
- ne pas savoir où aller (12 %) ;
- ne pas savoir comment prendre rendez-vous (10 %) ;
- ne pas avoir le temps de se rendre chez le médecin (10 %) ;
- Les renoncements aux soins pour raisons financières concernent majoritairement les soins en médecine spécialisée et la prise en charge en santé mentale.

• 86 % des personnes étrangères arrivées pour la rentrée 2021-2022 ont toujours un numéro de sécurité sociale provisoire à la fin du premier trimestre.

• La plupart ne connaissent pas les droits associés à ce numéro provisoire.

Insécurité alimentaire

Au cours du dernier mois :

30 % ont eu au moins une fois aucun aliment à manger.

26 % ont dormi au moins une fois affamé.e.s par manque de nourriture.

13 % ont déjà passé 24 heures sans manger.

Facteurs de risques :

- Être en difficultés financières.
- Être en état dépressif majeur.
- Ne pas être inscrit.e à l'université.

Facteur protecteur :

Recevoir un soutien matériel de son entourage.

**Malgré le recours
à une aide alimentaire
qui leur est dédiée,
au cours du derniers mois :**

15 %

en état de faim modérée

11 %

en état de faim sévère

Recours à l'aide alimentaire

L'aide alimentaire :

- Des distributions connues majoritairement par les **groupes de pairs**.
- Porte d'entrée pour être **orienté.e** vers d'autres services d'aide.

53 %
s'y rendent au moins
une fois par semaine

13 %
y vont de façon
quasi-quotidienne

Les principales pistes d'amélioration

- Une meilleure communication (sur les heures d'ouverture et la localisation des lieux) ;
- Une meilleure accessibilité (réduction du temps d'attente, multiplication des créneaux de rendez-vous et des lieux de distribution, y compris en dehors de Paris) ;
- Des produits en plus grande quantité, plus variés.

L'aide alimentaire vient **compenser des difficultés économiques sans les résoudre à elle-seule**. Il est difficile de ne pas se priver, notamment de loisirs ou plaisirs gustatifs.



"Je n'ai pas assez d'argent, pas du tout. [...] Parfois il me reste 10 € ou 20 € ou 7 € sur le compte. Et je dis, [...] peut être que j'aurais besoin de quelque chose dans le mois, donc je préfère les laisser-là."

Entretien avec Denise, béninoise, 24 ans, le 21 mars 2022.

Recommandations

- **Mieux connaître** la population étudiante vulnérable pour adapter les réponses politiques, **sensibiliser** à la précarité étudiante, déstigmatiser.
- Accompagner les étudiant.e.s étranger.e.s dans la **régularisation de leur situation administrative**, dès l'acquittement de leurs frais d'inscription en organisant par exemple des permanences délocalisées des services de l'État en début d'année scolaire dans les universités ou les écoles.
- Améliorer la **compréhension de l'organisation du système de santé français**, favoriser une couverture complète (sécurité sociale et mutuelle).
- Promouvoir les **services de santé universitaires** et leur connaissance par les étudiant.e.s.
- Prendre en charge des **séances de psychothérapie** par l'Assurance Maladie et développer la présence de psychologues et de psychiatres dans leurs lieux de vie et dans les services de santé dédiés.
- **Rendre gratuit les repas** en restaurants universitaires pour toute la population étudiante et mettre en place des chèques alimentaires dédiés spécifiquement à cette population.

Plan du rapport ÉtuCris:

I. Méthodologie	41
II. Profils des étudiants et étudiantes	53
III. Épreuves administratives et résidentielles d'étudiantes et étudiants décohabitants	89
IV. "Ils n'ont pas de parents?", sur le soutien de la famille et des proches	135
V. Étudiante et étudiant à l'aide alimentaire, recherche job alimentaire	173
VI. Aller à l'aide alimentaire quand on est étudiante ou étudiant	221
VII. État de santé, de faim et renoncement aux soins	273



Pour citer ce rapport : Guénée Lorraine (coord.), Bedo Ysé, Douay Caroline, Lebugle Amandine, Leservoisière Clémentine, Ramblière Lison et Rasolonjatovo Manantsoa, *Entre quête d'autonomie et recours à l'aide alimentaire francilienne, les trajectoires heurtées d'étudiantes et d'étudiants en crise*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris, septembre 2022.